



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3978

Programmation financière 2018 au titre de la politique de la ville (volet habitat et gestion sociale et urbaine de proximité) - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de 6 000 euros en fonctionnement et de 312 580 euros en investissement - Autorisation de solliciter une subvention de 22 500 euros auprès de la Métropole de Lyon pour le fonds de petits travaux de la Duchère – Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes - Annulation d'une subvention de 11 000 euros votée en 2015 au bénéfice de Grand Lyon Habitat pour une action sur la Duchère

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3978 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2018 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLET HABITAT ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 6 000 EUROS EN FONCTIONNEMENT ET DE 312 580 EUROS EN INVESTISSEMENT - AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION DE 22 500 EUROS AUPRES DE LA METROPOLE DE LYON POUR LE FONDS DE PETITS TRAVAUX DE LA DUCHERE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AFFERENTES - ANNULATION D'UNE SUBVENTION DE 11 000 EUROS VOTEE EN 2015 AU BENEFICE DE GRAND LYON HABITAT POUR UNE ACTION SUR LA DUCHERE (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Enveloppe de subvention soutien aux initiatives locales – Politique de la Ville ».

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, vous avez approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales.

Le volet gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la convention territoriale permet de soutenir des actions d'amélioration du cadre de vie et de la vie quotidienne des habitants. Ces actions portées essentiellement par les bailleurs sociaux consistent notamment à réaliser des projets de travaux, d'aménagement de logements, parties communes, et espaces extérieurs, à renforcer l'entretien de certains secteurs et à apporter une réactivité dans la résolution des dysfonctionnements au quotidien nuisant à la qualité de vie des habitants.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de conventions GSUP signées pour chaque quartier prioritaire entre les principaux financeurs (Etat, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Région Auvergne/Rhône-Alpes, bailleurs sociaux concernés) : ces conventions définissent les objectifs prioritaires et type d'actions prévues pour la période 2017-2020.

Les actions figurant dans les tableaux ci-après déclinent la contribution financière proposée pour la Ville de Lyon à la programmation GSUP 2018 établie en concertation avec la Métropole et les services de l'Etat.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	LC 41783 (subventions de fonctionnement aux établissements publics)
7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Accompagnement à l'entretien espaces verts surutilisés	30 000	6 000
	Totaux		30 000	6 000

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX BAILLEURS SOCIAUX ET ASSOCIATIONS							
3 ^e Moncey Voltaire	Association Volt'Terre Part Dieu 30, rue de la Rize 69003 LYON	Aménagement et développement du jardin partagé, acquisition de matériel et travaux	10 032	6 000			6 000
7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Sécurisation des caves Cités Jardins	46 535	11 633	11 633		
7 ^e Gerland	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fonds de petits travaux suite vandalisme sur espaces extérieurs et parties communes résidence Cité Jardins Lyon 7ème	35 000	12 000	12 000		
7 ^e Gerland	Association La Légumerie 10, rue de Vauzelles 69001 LYON	Investissement et aménagement du Jardin de La Réserve avec les habitants et acteurs locaux	43 500	18 000		18 000	

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
8° Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	GSUP Insertion Rénovation des parties communes via chantiers d'insertion Etats-Unis	38 000	19 000	19 000		
8° Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	REU Actions d'insertion	73 000	31 000	31 000		
8° Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Aménagement placette et parvis devant la future Maison de Santé Pluridisciplinaire	228 000	81 500	81 500		
8° Etats-Unis	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Remise en état d'un local à vocation associative sur galette commerciale	122 775	32 500	32 500		
8° Etats-Unis	Association du Comité des locataires Tony Garnier 14 rue des Serpollières 69008 Lyon	Achat de mobilier de bureau, ordinateur, imprimante, photocopieur pour leur local destiné à accompagner les locataires tous au long des négociations des opérations de réhabilitation	6 624	2 000			2 000
8° Mermoz	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	aménagements espaces extérieur inter barres	54 354	27 177	27 177		
8° Langlet Santy	Association PACT DU RHONE 51 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon	interventions techniques sur immeubles n°3-5-9-11 passage Comtois	22 200	7 770		7 770	
8°	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	GSUP Insertion Rénovation de logements et parties communes Mermoz et Santy	120 000	30 000	30 000		

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Budget action	Montant proposé	"subventions d'équipement aux organismes publics" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (bâtiments et installations)	"subventions d'équipement aux associations et organismes de droit privé" (biens mobiliers matériel et études)
9 ^e Vergoin	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Réfection des halls d'entrée 12/14/16/18 et 20 rue Pierre Termier	60 000	18 000	18 000		
9 ^e Duchère	Grandlyon Habitat 2, place Francfort CS 13754 69444 Lyon Cedex 03	Fermeture des parkings des résidences 540 et 550	36 000	9 000	9 000		
Tout Lyon	AIDES 110 rue de Sully 69006 Lyon	Achat mobilier bureaux	12 123	7 000			7 000
Total bailleurs sociaux / total par ligne de crédit impactée			908 143	312 580	271 810	25 770	15 000

Pour mémoire, le montant des subventions allouées en 2017 au titre du volet habitat de la Politique de la Ville, était de 256 454 € en investissement et de 6 000 € en fonctionnement.

Par ailleurs, par délibération n° 2015/1459 du 28 septembre 2015, vous avez attribué à Grand Lyon Habitat une subvention de 11 000 euros pour la fermeture des passages traversants et recoins dans les immeubles 550, 530 et 520 de la Duchère. Par courrier du 14 septembre 2017, Grand Lyon Habitat nous informe que le projet ne sera pas réalisé et que la subvention n'a plus lieu d'être. En conséquence, je vous demande de bien vouloir accepter l'annulation de cette subvention de 11 000 euros.

Enfin, le fonds de petits travaux de la Duchère représente une enveloppe de 45 000 euros afin de réaliser des travaux d'entretien, de mise en sécurité du mobilier urbain, d'aménagements de proximité sur les espaces extérieurs du quartier. Les travaux, réalisés par la direction des espaces verts, sont repérés lors des commissions cadre de vie « en marchant » qui associent les services, les bailleurs et les habitants.

Cette enveloppe est co-financée à hauteur de 22 500 euros par la Métropole de Lyon dans le cadre de la programmation GSUP, sous forme d'une subvention à la Ville de Lyon.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/1459 du 28 septembre 2015 et n° 2015/1606 du 23 novembre 2015 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1. La programmation financière 2018 des actions spécifiques inscrites au titre du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération lyonnaise et de la convention territoriale de Lyon, et figurant dans les tableaux ci-dessus, est approuvée.

2. La subvention de 11 000 euros allouée par délibération n° 2015/1459 du 28 septembre 2015 à Grand Lyon Habitat pour la fermeture de passages et recoins à la Duchère à Lyon 9^e, est annulée.

3. M. le Maire de Lyon est autorisé à solliciter une participation financière de 22 500 euros auprès de la Métropole pour le fonds de petits travaux Duchère et à signer la convention correspondante.

4. Les conventions mixtes d'investissement et de fonctionnement susvisées, établies entre la Ville de Lyon et GrandLyon Habitat sont approuvées.

5. Les conventions d'investissement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, l'association Volt'Terre Part-Dieu, la Légumerie, l'association du Comité des locataires Tony Garnier, l'association PACT du Rhône et l'association AIDES sont approuvées.

6. M. le Maire de Lyon est autorisé à signer lesdits documents.

7. Les dépenses en résultant, soit euros 6 000 euros en fonctionnement et, conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, 312 580 euros en investissement, seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours de la Ville de Lyon, comme suit :

▪ Pour les dépenses de fonctionnement :

- 6 000 euros sur la ligne de crédit n° 41783 – nature 65737 – fonction 520.

▪ Pour les dépenses d'investissement :

- 271 810 euros - nature 204172 – fonction 520 ;

- 25 770 euros - nature 20422 – fonction 520 ;

- 15 000 euros - nature 20421- fonction 520, programme Pilotage - opération

60034525.

8. La recette Métropole sera encaissée sur la ligne de crédit 85274 – nature 74758 – fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU